

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Lundi 3 Juillet 2017 à l'école du Woerthel**

• Personnes présentes :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice et maîtresse de la salle 2 (monolingue)

Melle Marie-Ange GRAMFORT, maîtresse de la salle 1 (bilingue)

Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la salle 1

Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la salle 2

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

• Personnes excusées :

Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire ayant donné procuration à Mme Agnès Machwate

Mr le maire, Patrick DEPYL

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la salle 2

Mme Valentine DUBOST, déléguée de parents de la salle 2

1. **Retour par la municipalité des résultats de leur sondage concernant les rythmes scolaires :**

- La municipalité a sondé la communauté des parents d'élèves des trois établissements du primaire de La Wantzenau, en prévision de la parution du décret Blanquer, annoncée par le ministère de l'éducation nationale. Le résultat est à **84% pour une organisation de la semaine sur 4 jours**. Les 16% restants souhaitent un rythme scolaire de 4,5 jours par semaine avec le mercredi ou le samedi matin ou sont restés sans avis.
- Suite à ces résultats et à la parution du décret Blanquer voté au CTM le 21 juin 2017 et paru au journal officiel le 28 juin 2017, **la municipalité propose un retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017**. Elle a interrogé les partenaires extra-scolaires sur une possibilité de retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017. Le périscolaire se tient prêt à modifier ses horaires. La municipalité envisage de maintenir les NAP avec les associations locales mais sous une forme différente. En effet le fond d'amorçage de 50 euros par élève et par an n'étant pas reconduit, il se pose la question de la gratuité des activités.

2. **Consultation du conseil d'école et vote concernant les rythmes scolaires**

- Etant donné le résultat du sondage, les délégués de parents d'élèves qui représentent les parents vont dans le sens des chiffres annoncés plus haut.
- L'équipe d'enseignantes de l'école a quant à elle, constaté une recrudescence des problèmes de concentration en particulier le jeudi après-midi et la quinzaine précédent chaque vacances scolaires. Cela s'explique en partie par les horaires tardifs de coucher

des élèves, dus au fait que de nombreux parents exercent une activité professionnelle en dehors de la commune et récupèrent leurs enfants tard le soir. Cette situation était moins perceptible avec une semaine à 4 jours, car beaucoup de familles se sont organisées afin d'être présentes le mercredi.

- Suite au débat et en faisant référence au décret Blanquer, les membres du conseil d'école proposent une organisation de la semaine sur 4 jours, avec les horaires suivants :

**LUNDI : 7h55-11h15** (accueil des élèves à partir de 7h45)      **13h05-15h45** (accueil des élèves à partir de 12h55)  
**MARDI : 7h55-11h15** (accueil des élèves à partir de 7h45)      **13h05-15h45** (accueil des élèves à partir de 12h55)  
**JEUDI : 7h55-11h15** (accueil des élèves à partir de 7h45)      **13h05-15h45** (accueil des élèves à partir de 12h55)  
**VENDREDI : 7h55-11h15** (accueil des élèves à partir de 7h45)      **13h05-15h45** (accueil des élèves à partir de 12h55)

Ces horaires tiennent compte d'un décalage d'un quart d'heure par rapport aux horaires proposés à l'école Ill et Ried. Cela permettra aux parents de chercher les élèves dans les deux établissements lors des sorties, y compris lorsque le nouveau groupe scolaire ouvrira.

Cette demande a été adoptée **à l'unanimité** des membres présents ayant le droit de vote soit 5 membres présents sur 6 et une procuration.

### **3. Organisation des classes pour la rentrée prochaine.**

A la rentrée, l'école accueillera **70 élèves**, car il est possible qu'une ouverture de classe ou de section ait lieu après le jour de la rentrée. Si cela n'était pas le cas, il y aurait une répartition équitable qui se ferait entre les effectifs de l'école maternelle du centre et du Woerthel. La municipalité a prévenu les familles étant susceptibles de changer d'école d'affectation. Concernant le jour de la rentrée, une organisation pédagogique spécifique sera prévue, afin de respecter au mieux les besoins des différents niveaux et en particulier des élèves dont ce sera le premier jour de scolarité.

### **4. Bilan de la fête d'école**

- La fête s'est bien déroulée et les retours furent très positifs. Nous intégrons pour l'année prochaine des suggestions qui nous sont données. Ainsi le temps de participation des parents dans un atelier sera d'une demi-heure contre 1 heure cette année, afin de permettre une meilleure rotation des équipes.
- Selon une première estimation (les dernières factures ne nous sont pas parvenues), la kermesse du 24 juin dernier a rapporté 1000 euros à la coopérative scolaire de l'école, dont 181€ pour la vente des livres. Cela nous permettra d'acheter un équipement audio pour nos manifestations (fête de Noël, mini-olympiades, kermesse...). La somme touchée par la vente de livres sera réinvestie dans l'achat de nouveaux ouvrages en particulier pour compléter la collection d'albums en allemand.